



**LES CONFÉRENCES
DE L'ENTREPRISE**

**Les Conférences de l'Entreprise
« Evènement interprofessionnel dédié aux
Entreprises et à ceux qui les font grandir »**

**10 Juin 2015 - Nice - Alpes Maritimes
Edhec Business School**

Organisations co organisatrices



Principaux Partenaires Institutionnels et sponsors



ORDRE DES AVOCATS
AU BARREAU DE NICE



Partenaires presse



Partenaires logistique



Cette troisième édition aura peut-être été celle de la maturité.

Nous avons eu à repenser le format, pour tenir compte des remarques des uns et des autres.

Ces Conférences ont atteint tous leurs objectifs et de ce fait, mieux encore que les précédentes, permis de mettre en évidence, si c'était encore nécessaire, à quel point les questions de l'accompagnement, du développement et du financement des entreprises sont au cœur de nos préoccupations.

Il est également notable que nombre de chefs d'entreprises et de professionnels de leur accompagnement, nous font remonter qu'ils sont heureux de ces échanges et qu'ils découvrent chaque année des offres ou des possibilités qui s'offrent à eux.

Enfin, il ressort très clairement que les entrepreneurs, concentrés sur leur entreprise et son fonctionnement ne peuvent pas, dans la société française telle qu'elle est et dans notre environnement juridique, se débrouiller seuls. Dès lors, il n'est pas étonnant que des événements comme Les Conférences de l'Entreprise plaisent et nous sommes fiers d'avoir été parmi les premiers à imaginer ce type de débats.

Nous sommes satisfaits également de voir que nos LCE se multiplient et d'entendre que plusieurs dates et lieux pourraient prochainement accueillir des versions labellisées, un peu partout en France.

Pour l'heure, je souhaite remercier tous ceux qui ont œuvré à cette édition de Nice, qu'il s'agisse de l'équipe des organisations partenaires, des sponsors mais également les professionnels et les chefs d'entreprises qui se sont joints à nous.

Ci-dessous, voici les organisations officiellement partenaires de l'édition 2015 :

Edhec Business School

CCI Nice Côte d'Azur

CGPME 06

UPE 06

Ordre des avocats du barreau de Nice

Ordre des Experts Comptables région Marseille PACA

Ag2R La Mondiale

Credit.fr

Phanim 06 création

Malongo

Agefi Actifs

Gestion de Fortune

Retrouver CV et résumés de carrière de nos intervenants sur [intervenants LCE Nice 2015](#)

Inauguration et contexte économique 5

Ouverture des Conférences par David CHARLET, Président de l'ANACOFI

« Marché du travail, financements, loi Macron :
10 propositions pour donner un nouveau souffle à nos entreprises »

Atelier : Valoriser mes salariés : innovations financières 7

Comment valoriser mes salariés autrement que par du salaire ?
Dois-je subir les obligations de mutuelle santé ou est-ce un levier de valorisation ?

Atelier: Votre kit de survie face à vos problématiques de financement 7

Face à la poussée de désintermédiation des modes de financements, quelles solutions pour quelles situations ?

Atelier: Les innovations managériales dans l'entreprise 8

Se décoller du présent pour anticiper l'avenir

TROPHEE des Conférences de l'Entreprise 9

Mise à l'honneur d'entreprises innovantes

Business Meeting 9

Développer son réseau professionnel et rencontrer futurs clients, partenaires et conseils, en toute convivialité

14h00 - 14h30 : Accueil Café

14h30 - 16h00 : Ouverture par David CHARLET, Président de l'ANACOFI

Mots d'accueil. Table sur les « *Marché du travail, financements, loi Macron : 10 propositions pour donner un nouveau souffle à nos entreprises* »

Modérateur : Daniel HAGUET, EDHEC Business School

Intervenants : David CHARLET, Président de l'ANACOFI ; Karine ANANIE, avocate en droit des affaires ; Edith BIANCHINI, Past Présidente DSCG06 ; Thomas CARTOSIO, Président côte d'azur du Club des Jeunes Experts Comptables; Honoré GHETTI, Président CGPME 06

16h00- 16h30: Pause

16h30-18h45: Ateliers

16h30- 17h30 : atelier n°1 au choix :

Le financement de l'économie sociale et solidaire	Valoriser mes salariés : innovations financières
Modérateur : Jérôme VANDAMME, UPE 06 Intervenants : Fabien DUCASSE, Directeur Territorial de la Caisse des Dépôts; Joël FAGUET, Fondateur d'ALTICOP; Anis NASSIF, Président d'association Fondateur du fonds COLIBRI	Modérateur : Céline MAHINC, Eden Finances Intervenants : Éric CAUDRON, Ag2R La Mondiale; Guy Raymond COHEN, cabinet Ingénierie Sociale Consultants; Martine SARFATI, Hura Paca, chef d'entreprise témoin

17h30 - 17h45 : Pause

17h45- 18h45 : atelier n°2 au choix :

Votre kit de survie face à vos problématiques de financement :	Les innovations managériales dans l'entreprise
Modérateur Céline MAHINC, Eden Finances Intervenants : Cynthia PARIETTI, Crédit.fr; Léa VERAN, Finexkap; Stéphane PASCAL, GE Capital Cofacredit, Patrick FOURNIER, SOMUPACA.	Modérateur : Gilles LOGEAIS, ARIES conseil en stratégie Intervenants : Georges DAO, Président BA06 Accompagnement; Stéfan CRISAN, Directeur délégué EDHEC Executive; Jean Claude CHERPIN, ASTEMA Conseil; Jean Jacques AMOUYAL, expert-comptable cabinet Advantis

19h00 – 19h10 : Synthèse des échanges

19h10- 19h30: Pitches de nos startups mises à l'honneur : Azzura Lights ; Bioriginal ; Eventiko ; Le BE ; Monument Tracker ; Rador ; Smart Clic
TROPHEE des Entreprises

19h30 - 21h00 : Soirée de clôture BUSINESS MEETING offerte par

L'Edhec Business School accueille la 3^{ème} édition des Conférences de l'Entreprise, dont le concept a évolué sur une demi-journée. David Charlet est heureux de constater cette mobilisation professionnelle et entrepreneuriale concernant la question du financement et de l'accompagnement de l'entreprise.



Cet évènement dédié aux entreprises et à ceux qui les font grandir, ouvre par une conférence sur le marché du travail, les financements, et la loi Macron.

Les participants ont tout d'abord souligné l'aspect « frénétique » des nombreuses réformes juridiques, fiscales ou sociales concernant les entreprises françaises et l'absence d'un plan d'ensemble ou d'une réflexion générale. Ainsi, les toutes dernières propositions du Ministre de l'Economie et du Premier Ministre peuvent être qualifiées de « mesurette » compte du fait que certaines, tel que le plafonnement des indemnités de licenciement n'auront en réalité qu'un impact limité puisqu'elles ne s'appliquent qu'à des cas particuliers (licenciement pour motif économique).

Proposition #1 : prendre le temps d'une réflexion d'une année sur les réformes nécessaires afin de relancer les entreprises

Proposition #2 : concertation avec l'ensemble des acteurs de l'Entreprise et les représentants des entreprises au-delà des grandes entreprises

Le premier thème évoqué est celui des charges fiscales et sociales pesant sur les entreprises (URSSAF, RSI, ...). Les participants soulignent à la fois l'existence d'un modèle social français extrêmement protecteur mais aussi son coût très élevé si on le compare directement au budget de l'Etat plutôt qu'au PIB. La majorité s'accorde sur l'ardente nécessité d'une simplification. Il faut aussi rappeler que les caisses de retraite et d'assurance sont des structures paritaires au sein desquels les organisations patronales (MEDEF, CGPME) sont partie prenante et que leur intervention pourrait être améliorée.

Proposition #3 : simplification de l'ensemble du dispositif des prélèvements sociaux et fiscaux

Proposition #4 : plus forte implication des organisations représentant les entreprises au sein des caisses de retraites paritaires.

Proposition #5 : prise en compte du niveau des charges sociales sur la base du budget de l'Etat et non plus du PIB

Une des composantes des dernières réformes est la volonté de « décloisonner » les professions réglementées à l'image de celle des taxis. Si la mise en concurrence n'est pas condamnable en soi, les participants soulignent l'obligation d'une période de transition entre la situation existante et l'apparition des concurrents afin de tenir compte de l'amortissement de l'investissement préalable nécessaire à l'installation dans une profession réglementée.

Proposition #6 : mise en place d'une période de transition dans les processus d'ouverture à la concurrence de certaines professions réglementées

Le cas de l'ouverture des magasins le Dimanche a aussi été évoqué. Il paraît certain que, hors certaines zones géographiques particulières (mais qui bénéficient déjà de la possibilité d'ouvrir le Dimanche ...), l'impact sur l'activité économique sera minime et qu'il serait de toute façon préférable de laisser une liberté d'organisation aux entreprises.

Proposition #7 : ne pas imposer l'ouverture le Dimanche aux entreprises mais leur laisser la liberté d'organisation en discussion avec leurs salariés

L'un des derniers points traités concerne le dossier difficile des faillites d'entreprises qui sont en forte augmentation depuis 2008. Une des raisons de ce phénomène se trouve dans le manque de soutien et de suivi à travers les concours bancaires qui, dès lors qu'ils sont facilement supprimés par les banques, peuvent conduire rapidement une entreprise à la faillite alors que son activité est satisfaisante sur le plan économique. Pour les participants, une meilleure prévention à l'avance des difficultés de trésorerie qui frappent désormais aussi les PME et non plus que les TPE est fortement souhaitable. Par ailleurs, compte tenu que de nombreuses petites entreprises sont sous traitantes des collectivités, les retards de paiements de celles-ci méritent une attention particulière.

Proposition #8 : mise en place d'indicateurs spécialisés de prévention et accompagnement des entreprises dans la gestion de leur trésorerie, spécialement des concours bancaires

Proposition #9 : sanctionner les retards de paiements des collectivités

Enfin, les participants s'interrogent sur le rôle de la Banque Publique d'Investissement (BPIFrance) dont les contours de l'intervention mériteraient une définition plus claire.

Proposition #10 : définir plus clairement la place et le rôle de la BPI

Au final, les participants saluent néanmoins le fait que de nombreux diplômés d'écoles de commerce s'investissent dans la création d'entreprise. Ainsi, pour le Groupe EDHEC, un pourcentage de 12% des diplômés BBA s'investissent dans la création d'entreprise, dynamisant ainsi le réseau économique régional.

Ainsi, chacun des participants à cette table ronde, syndicat professionnel et institution, est venu apporter sa pierre à l'édifice aux côtés des 150 entrepreneurs et conseils à l'entreprise inscrits.

Au registre des sujets de ces Conférences de l'Entreprise, développés en ateliers, l'économie sociale et solidaire, la valorisation des salariés (par le financement et le management), l'accès aux financements.

Atelier: Valoriser mes salariés : innovations financières

La motivation des salariés est un élément fondamental de la réussite des entreprises dans un environnement toujours plus concurrentiel. Partager la création de valeurs crée un sentiment d'appartenance qui permet de faire aimer l'entreprise à ceux qui y contribuent. C'est donc l'intérêt général qui est recherché en associant son épargne à l'évolution de l'entreprise. Et plusieurs associations entre le capital et le travail peuvent être mis en place.

Bien évidemment, l'épargne salariale constitue un élément essentiel du dialogue social, pour autant que l'offre soit qualitativement intéressante. Au cours de nos interventions, AG2R LA MONDIALE nous a présenté l'articulation des dispositifs disponibles au sein de l'entreprise. Parmi les solutions, figurent bien évidemment les PEE et le PERCO. Les salariés français peuvent parfois profiter de ces dispositions qui peuvent se révéler très compétitives, tant du point de vue des leviers à mettre en place côté entreprise que des coûts associés qui peuvent être parfaitement maîtrisés.

Autre vecteur : l'association des salariés au capital des entreprises. L'actionnariat salarié est un ensemble de dispositifs (actions gratuites/ stock-options/actionnariat direct ou via un FCPE/ ou une Sicavas) qui peut être géré un plan d'épargne d'entreprise (PEE), un plan d'épargne de groupe (PEG) ou international, avec ou sans effet de levier, etc... Il permet d'associer (et cela à long terme) les collaborateurs d'une entreprise au capital de celle-ci. Ainsi, l'actionnariat salarié est un particularisme français qui semble être bénéfique pour les entreprises et pour les employés, et pourrait constituer une des formes les plus abouties de la gestion participative. Toutefois l'actionnariat des salariés n'est pas à confondre avec la SCOP, le pouvoir restant au chef d'entreprise et à la hiérarchie.

Certes la mutuelle santé devient obligatoire. Mais surtout, près de 80% des Français jugent positivement la généralisation de la complémentaire santé pour tous les salariés ! Cependant, les plus concernés ne sont pas les plus forts soutiens de la réforme... pour autant, chefs d'entreprise, vous pouvez en faire un atout ! Ainsi, ces divers possibilités dans la rémunération globale des salariés permettent de mettre en place un volet d'avantages financiers collectifs à caractère différé afin d'offrir un statut attractif et motivant.

Atelier : Votre kit de survie face à vos problématiques de financement

Depuis quelques temps, les verrous réglementaires qui existaient en France en termes d'octroi du crédit par des seuls établissements de crédit et sociétés de financement, sautent les uns après les autres. La plupart du temps à l'initiative ou avec l'aval du gouvernement. En moins de 2 années, ce sont 4 initiatives fortes qui ont été prises successivement par le gouvernement. Le fil conducteur de ces réformes est clair : décloisonner le crédit afin d'accompagner le retour à la croissance par un accès aisé au crédit. Parfait. Mais jusqu'où ? Les PME ont-elles quelque chose à y gagner ?

Sachant que 65% des chefs d'entreprise déclarent avoir besoin de financement et qu'il s'agit d'un besoin de trésorerie pour 50% d'entre eux, il nous faut trouver des solutions pour l'achat de matériel, immatériel, véhicules, travaux, aménagements, immobilier, fonds de commerce, Recherche & Développement, production exceptionnelle, rachat de comptes courants d'associés, resserrement d'un crédit, financement du poste client,...

L'affacturage (cession de factures) est une source de financement court terme, permettant de mettre en place une réponse unique et globale aux problématiques de BFR. Les intervenants de ce marché, représentés ici par Finexkap et GE Capital Cofacredit, se développent et proposent ainsi des offres s'adaptant à différentes catégories de besoins et d'entreprises.

Credit.fr nous a présenté le financement participatif sous forme de prêt (*crowdlending*), qui constitue pour les entreprises un nouveau mode de financement leur permettant d'emprunter directement auprès des particuliers et d'accroître leur visibilité. Pour les particuliers, il s'agit d'une nouvelle forme d'épargne ancrée dans le financement de l'économie réelle.

SOMUPACA est venue conclure cet atelier de travail et de présentation du kit de survie du financement désintermédié des entreprises. Il s'agit d'une société de financement par et pour les entrepreneurs, qui délivre une caution auprès de ses partenaires bancaires qui financent des investissements matériels (mobiliers/immobiliers) ou immatériels sur des durées comprises entre 2 et 15 ans. Ainsi, l'intervention de cette société de cautionnement permet de conforter un dossier d'investissement en divisant le risque pour le banquier, tout en limitant les garanties patrimoniales de l'entreprise ou de ses dirigeants.

Nous avons donc abordé différentes solutions, pouvant être complémentaires, allant de l'affacturage, au crowdlending, en passant par le cautionnement, afin de vous apporter des solutions à vos financements additionnels, alternatifs et indépendants des réseaux bancaires !

Atelier : Les innovations managériales dans l'entreprise

L'innovation managériale a besoin de recul, de se décoller du présent pour anticiper l'avenir. Elle se base sur les pôles suivants :

- Valeurs humaines

Comme la confiance, la transparence, le bien être, la compréhension du sens, la motivation. Un leader doit être humble, authentique, faire preuve de tempérance. Il doit savoir s'entourer d'équipes fiables et de process à la fois robustes et flexibles.

- Recrutement

Le recrutement se focalise plus sur le recrutement au premier entretien, le parrainage, les challenges pendant la période d'essai. Il se base plus sur la motivation et pas uniquement sur les compétences. Les entreprises prennent conscience qu'il faut investir plus pour conserver les ressources que pour les recruter.

- Les synergies entre équipes

Créer un collectif, assurer la cohésion des équipes délocalisées, fusion des compétences
- le management

Il évolue vers plus de responsabilisation des employés et plus de contrôle, vers le management de proximité, des faces à face francs et directs sans être brutaux. Le management est basé sur des process qui résolvent 80% des problèmes, mais il doit être assez flexible pour pouvoir s'adapter afin de résoudre les 20% restants.

- les clients

Faire participer les clients à l'innovation managériale, partager les données entre collaborateurs et clients pour ouvrir de nouvelles possibilités de services.

-Outils

Cloud collaborateur, réseaux sociaux d'entreprises, open space, la foire aux projets

« La principale qualité d'un manager est la tempérance, il faut savoir se manager soi-même avant de manager les autres » JC Georges, ILEX

« Notre Cycle Supérieur de management est un accompagnement de la transformation managériale où l'on demande aux managers d'apprendre à oser » Stefan Crisan, EDHEC

« Pour moi, un leader emmène son équipe par son humilité et son authenticité, il emmène, il n'impose pas. » JC Georges, ILEX

Nous reconduisons cette année le Trophée des Conférences de l'Entreprise :

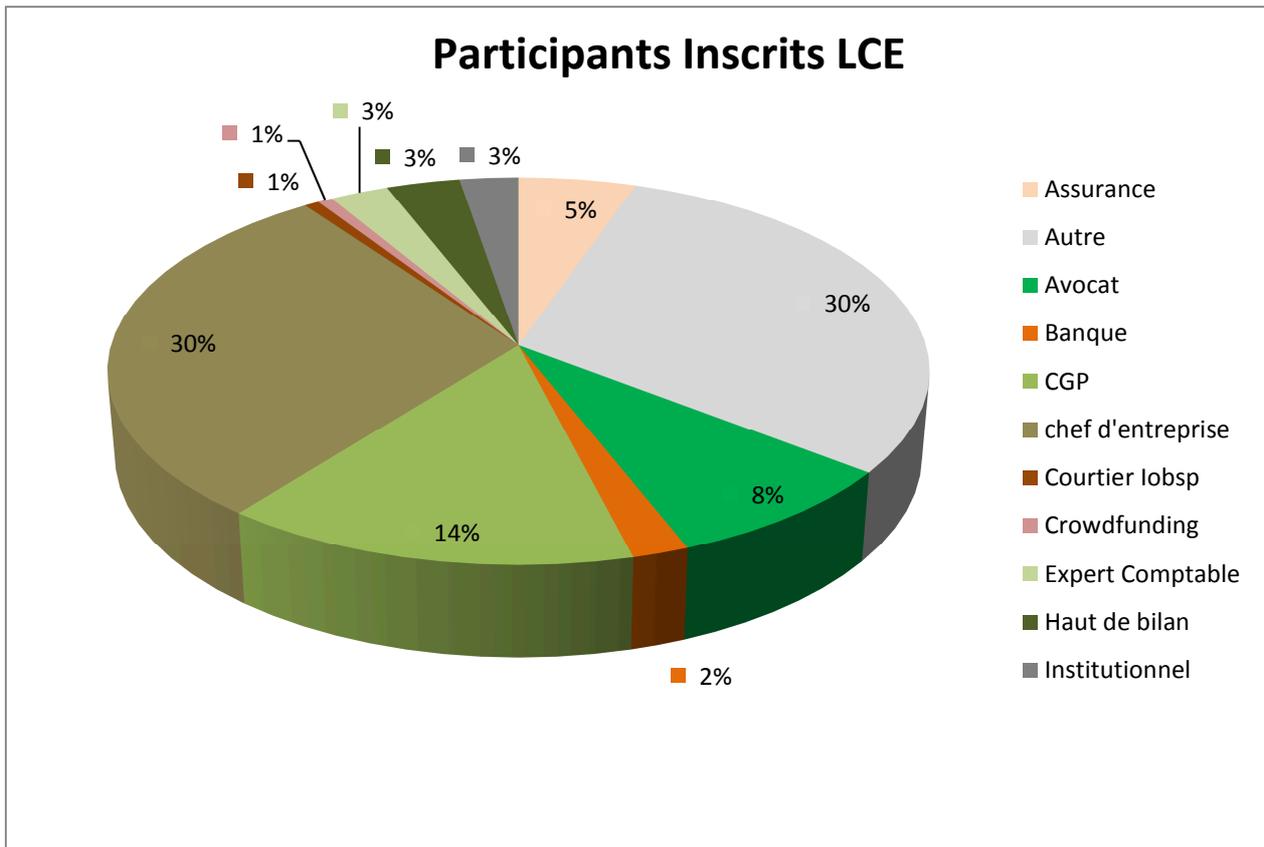
7 entreprises innovantes (Azzura Lights ; Bioriginal ; Eventiko ; Le BE ; Monument Tracker ; Reador ; Smart Clic), ont été mises à l'honneur devant l'ensemble des futurs investisseurs publics, privés et particuliers, donneurs d'ordre, conseils à l'entreprise assistant aux Conférences de l'Entreprise, ainsi que la presse locale et nationale spécialisée. A la suite de la présentation de leurs projets devant l'auditoire des Conférences de l'Entreprise, Jean Jacques Lottermoser - PDG de la Société Monument Tracker- éditeur de guides touristiques mobile, a obtenu cette année le trophée LCE 2015 qui récompense l'entreprise ayant les potentiels économiques du territoire les mieux défendus et une réelle valeur ajoutée à proposer à son marché.



Nous clôturons cet évènement dédié aux entreprises et à ceux qui les font grandir par notre Business Meeting :

Lors d'un cocktail dinatoire, offert par Credit.fr, les participants ont pu développer leur réseau professionnel et rencontrer futurs clients, partenaires et conseils, en toute convivialité.





Ainsi s'achève la 3^{ème} édition des Conférences de l'Entreprise: elle aura permis de dire à quel point les entreprises et leurs dirigeants sont au centre de l'économie réelle. Tous auront eu à cœur de mettre en avant les solutions de financement, de développement et d'accompagnement qui existent et sont mises en œuvre de façon complémentaire par l'ensemble des professionnels du conseil au chef d'entreprise.

L'équipe qui a fait une réalité de ce projet restera à votre disposition pour tout complément d'informations, tout au long de l'année et travaille déjà aux éditions et actions futures, qui se déploient en régions. A très bientôt !

Vous pouvez suivre les Conférences de l'Entreprise sur

<http://www.lcentreprise.fr>

ou en flashant le code suivant grâce à l'application de votre smartphone:



Contact organisation :

Céline MAHINC : celinemahinc@edenfinances.fr

Membre de la Commission Entreprise de l'ANACOFI et Coordinatrice de l'événement

Organisations co-organisatrices et Partenaires / Sponsors



ORDRE DES AVOCATS
AU BARREAU DE NICE



AG2R LA MONDIALE

